

**Communiqué de Presse :
Quénéa Energies Renouvelables - SPACE 2014**

A propos de Quénéa Energies Renouvelables :

La société Quénéa Energies Renouvelables créée en 1996 par Pascal Quénéa, est spécialisée, dans l'étude et l'installation de systèmes de production électrique à partir d'énergies propres (solaire, éolien). Elle participe à l'élaboration de plus de 3.000 installations, dans toute la France. Pionnière dans le secteur des énergies renouvelables, elle intervient dans la conception et l'installation de systèmes photovoltaïques, de quelques watts à plusieurs mégawatts, elle développe des projets de parcs solaires et éoliens sur tout le territoire, puis assure leur exploitation et leur maintenance. Quénéa Energies Renouvelables a développé et mis en service près de 100 MW sur les 800 MW du parc éolien Breton raccordés en juin 2014.

L'entreprise basée en Centre Bretagne à Carhaix dans le Finistère (29), compte aujourd'hui une 20ème de salariés spécialistes du solaire et de l'éolien. Elle possède deux agences à Nantes et Rennes et se développe également à l'export grâce une présence depuis 2012 à Casablanca-Maroc.

En route vers l'autonomie énergétique !

Dans le cadre de sa **nouvelle participation au SPACE, le salon de l'élevage** qui se tiendra à **Rennes du 16 au 19 septembre**, Quénéa Energies Renouvelables présentera ses nouvelles offres en énergies renouvelables au monde de l'agriculture et mettra l'accent sur **l'autoconsommation d'énergie**.

Sujet d'actualité, très controversé, l'autoconsommation allie la **maîtrise de l'énergie** et la **production d'énergie renouvelable**, dans le but de produire moins cher, plus propre et localement.

Véritables **défis économiques** et **environnementaux** pour l'agriculture, **l'autonomie énergétique** et la **valorisation de l'énergie** sont au cœur des préoccupations. L'ensemble du monde agricole est concerné, de la production animale jusqu'aux industries agroalimentaires en passant par les coopératives.

La production d'énergie à partir de sources renouvelables permet aujourd'hui de réduire les coûts d'électricité et constitue également un revenu ou une économie non négligeable-

En effet, la fin des tarifs électriques réglementés (fin 2015) « jaune » et « vert » et la hausse du prix de l'électricité de + 30 % sur la période 2013-2017 (*source CRE*), alarment les agriculteurs et les acteurs de la filière.

Quénéa Energies Renouvelables a choisi d'anticiper la mise en place par l'état d'un vrai dispositif de soutien à l'autoconsommation, en présentant dès à présent **des offres dédiées** permettant à tout un chacun de **devenir son propre fournisseur d'électricité**.

Une *énergie* d'avance >>>

Puisque chaque projet est différent, nous développons des **solutions uniques et adaptées** à chaque projet en fonction notamment du **profil de consommation**, du **type d'élevage** étudié ainsi que du **potentiel énergétique du site**.

Les besoins de l'agriculture :

- Diminuer les consommations d'énergie électrique des exploitations,
- Etre moins dépendant du réseau électrique et de sa variabilité tarifaire
- Gagner en compétitivité et rentabilité en réduisant les charges (coûts d'électricités).
- Sécuriser un revenu régulier
- Valoriser les exploitations
- Diversifier ses activités

Les solutions de Quénéa Energies Renouvelables :

- Faire un état des lieux et évaluer le potentiel d'économie d'énergie de l'exploitation, grâce au diagnostic électrique.
- Installer des solutions énergies renouvelables évolutives, complémentaires et cohérentes avec l'activité agricole.
- Proposer des systèmes de gestion de l'énergie (consommation et production).
- Utiliser des systèmes de stockage permettant d'augmenter le taux d'autoconsommation et éviter les pointes de consommation.
- Effectuer le suivi et l'exploitation des centrales.

Devenir son propre fournisseur d'électricité et accroître son autonomie énergétique grâce au photovoltaïque, c'est maintenant possible !

Pour cela, Quénéa Energies Renouvelables propose des systèmes de production d'énergie à partir de panneaux solaires photovoltaïques installés sur toiture ou au sol, de quelques kWc à plusieurs centaines voir milliers de kWc. Dans le cas d'une centrale solaire installée en autoconsommation, la production photovoltaïque sera directement consommée par les appareils en fonctionnement et permettra ainsi de couvrir tout ou partie des besoins en électricité de l'exploitation.

Maîtriser son énergie :

L'installation d'un système photovoltaïque en autoconsommation doit surtout s'accompagner d'une modification des comportements des exploitants et d'une diminution des gaspillages. Une gestion efficace des consommateurs doit être privilégiée, notamment, en améliorant les performances techniques de son élevage par la mise en œuvre de matériels économes en énergie. Des solutions techniques de gestion de la charge seront également préconisées afin de répartir et adapter les consommations de l'exploitation agricole à la production d'énergie.

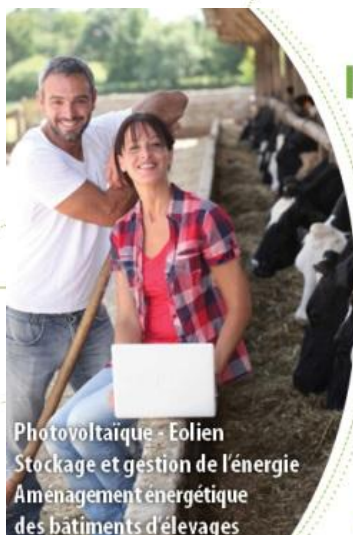
L'autoconsommation appropriée à l'industrie :

La production d'énergie locale peut s'étendre à bien des secteurs d'activités. C'est une solution appropriée pour les coopératives agricoles, les industries de l'agroalimentaire (entrepôts frigorifiques, sites logistiques) qui sont les plus grands consommateurs d'énergies. Leurs profils de consommation sont clairement en adéquation avec l'ensoleillement et font déjà l'objet de nombreuses études bien abouties.

Pour que **votre exploitation agricole prenne la route vers l'autonomie énergétique**, venez nous rencontrer **stand E59 – Hall 2/3** pour étudier tous vos projets.

Une *énergie* d'avance >>>





En route vers l'autonomie énergétique !

Devenir son propre fournisseur d'électricité
et augmenter son autonomie énergétique
grâce au photovoltaïque,
c'est maintenant possible !

Venez étudier votre projet lors du SPACE 2014 à Rennes
du 16 au 19 septembre

STAND : HALL 2/3 E 59

QUENEA ENR
02 98 93 31 00
commercial@quenea.com
www.quenea.com

Votre partenaire énergies
renouvelables depuis 1996 !



L'entretien des centrales photovoltaïques : maintenance – supervision – exploitation :

Quénéa Énergies Renouvelables, forte de plus de 3000 installations solaires et d'un savoir-faire reconnu **depuis 2002** dans le développement de parcs éoliens et solaires, dispose d'un véritable service d'exploitation. L'équipe assure aujourd'hui plus de **75 MW en exploitation sur tout le territoire**.

L'accompagnement sur le long terme, c'est ce à quoi s'engage chaque jour Quénéa Énergies renouvelables. Les **enjeux futurs des agriculteurs**, producteurs d'électricité, sont la **pérennisation** de la production d'énergie photovoltaïque et la **sécurisation** de leurs installations solaires.

A chaque étude et installation, le service Quénéa Exploitation associe une solution de **supervision** et de **maintenance** de l'installation afin de **suivre et d'optimiser sa production d'énergie et garantir son bon fonctionnement sur le long terme**. Suivant la taille et le degré de sophistication choisi, l'offre de surveillance peut aller d'une simple inspection visuelle périodique à un télé suivi quotidien pour déceler tous problèmes techniques et baisse de production. Il est assorti d'un contrat de maintenance avec un délai maximal d'intervention.

Découvrez l'ensemble de nos offres de maintenance sur le stand de Quénéa Énergies Renouvelables E59 – Hall 2/3.

Une *énergie* d'avance >>>



Quénéa Énergies Renouvelables
10, place du Champ de Foire / BP 221 / 29834 Carhaix Cedex
Tél. : 02 98 93 31 00 / Fax : 02 98 93 38 50 / E-mail : commercial@quenea.com / www.quenea.com
RCS Brest B 404 818 494 - SIRET 404 818 494 00027 - CODE APE 7112B - N° TVA FR 71 404 818 494

L'agriculture en Afrique :

Nouveauté cette année sur le SPACE, vous pourrez découvrir les **activités à l'export** de Quénéa Energies Renouvelables. La société Quénéa énergies renouvelables est présente physiquement **depuis 2012** sur le continent Africain. Quelques solutions photovoltaïques en site isolé ont déjà été réalisées auparavant en partenariat avec les contacts locaux du **Burkina Faso**. Depuis 2012 l'entreprise a pu rencontrer les **différents acteurs du développement de l'agriculture locale en Afrique**. Le constat est clair : **les besoins énergétiques pour la production animale et végétale sont très importants**. L'électricité, souvent **trop cher pour les agriculteurs**, manque dans la plupart des exploitations en zone rurale. Les exploitations agricoles familiales ont des besoins en électricité afin d'assurer : **la conservation** (lait, banane, pomme de terre, viande...) **le séchage** (poissons, dattes, fruits tropicaux...) ou pour **accéder à l'eau** et irriguer les sols. Quénéa Energies Renouvelables **développe des systèmes de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, solaire et éolien** pour pallier par exemple, à l'utilisation d'énergie fossile qui alimente les centrales thermiques actuelles, ou encore donner l'accès à l'eau.

En collaboration avec les nombreux acteurs locaux, Quénéa énergies renouvelables participe, grâce à ses solutions, au développement de **l'agriculture locale** et favorise **le développement d'exploitation autonome en énergie**.

Les visiteurs internationaux d'Afrique sont conviés à venir rencontrer notre ingénieur d'affaires export pendant toute la durée du salon sur notre stand E59. Hall 2/3 ou au club international.

Quénéa Energies Renouvelables

10 place du champ de foire – 29270 CARHAIX

02 98 93 31 00 – commercial@quenea.com – www.quenea.com

Contact presse :

Amandine L'Haridon

tél. 06 85 77 08 98

amandine.lharidon@quenea.com

Une *énergie* d'avance >>>



Quénéa Énergies Renouvelables

10, place du Champ de Foire / BP 221 / 29834 Carhaix Cedex

Tél. : 02 98 93 31 00 / Fax : 02 98 93 38 50 / E-mail : commercial@quenea.com / www.quenea.com

RCS Brest B 404 818 494 - SIRET 404 818 494 00027 - CODE APE 7112B - N° TVA FR 71 404 818 494